

LA NÉOLOGISATION DE LA TERMINOLOGIE COMMUNAUTAIRE

Victoria POPA, Facultatea de Limbi și Literaturi Străine

Aderarea diferitelor țări la Uniunea Europeană și, ulterior, integrarea în Uniunea Europeană sunt evenimente sociopolitice cu mare impact asupra vocabularului. Fluxul sporit de informație, ce invadează lumea modernă prin diverse mijloace, fie prin creații interne – cu sau fără model străin – fie prin împrumuturi, condiționează în mod firesc apariția neologismelor. Numeroase sigle, acronime, calcuri din franceză și engleză, care circulă în limba română actuală, au intrat atât în limbajele profesionale, cât și în limba comună. Aceste unități lexicale, care stau la baza legislației, fac parte din eurojargon. Conceptul relativ nou reunește termenii care exprimă politica lingvistică a Uniunii Europene. Unele elemente de eurojargon creează dificultăți de traducere și, în consecință, de utilizare.

L'adhésion et ensuite l'intégration de divers pays à l'Union Européenne sont des événements sociopolitiques avec un grand impact sur le vocabulaire. Le flux accru d'informations conditionne l'apparition des néologismes, soit par des créations internes – avec ou sans modèle étranger – soit grâce aux emprunts. De nombreux néologismes, calques du français et de l'anglais, qui circulent en roumain, ont pénétré dans le langage courant et même dans les langages spécialisés. Les néologismes utilisés pour dénommer différentes réalités communautaires, nationales ou internationales sont en ascension continue, parce que la néologisation est devenue un procédé productif dans tous les types de discours à l'écrit comme à l'oral.

Les langues sont, de leur nature, en constante mutation. Ainsi, de nouvelles unités lexicales ou de nouveaux rapports signifiant-signifié sont amenés à apparaître quotidiennement et d'autres à disparaître peu à peu. Il en va de même pour les langues de spécialités qui décrivent des domaines en constante évolution. Ainsi, la néologie, qui s'intéresse à ce phénomène, est un domaine d'étude essentiel en terminologie et en linguistique si l'on veut que la description de la langue reflète toutes ses réalités.

La création lexicale est sans conteste un élément indicateur de la vitalité des langues, un indice de leur avenir du point de vue de leur force créative. Les langues nécessitent des ressources pour s'adapter aux changements sociaux, économiques, politiques, technologiques ou scientifiques. Pour pouvoir disposer de ces ressources, pour pouvoir agir en toute sécurité dans des contextes donnés et dénommés avec précision les nouvelles réalités, il faut créer, former ou emprunter de nouvelles unités lexicales (par exemple: *budget, congrès, meeting, parlement, quorum, boycott, interview, leader, trade-union, marketing politique, impeachment*, etc.). Toute langue vivante intègre un composant néologique, faute duquel elle ne pourrait pas suivre l'évolution de la société. Le néologisme, tout mot nouveau entré dans le lexique d'une langue, montre son utilité dans l'adaptation de la société aux besoins d'efficacité dans la communication.

Le concept d'eurojargon a une terminologie spécialisée pour les institutions, le personnel et les activités économiques, politiques et sociales. Des calques linguistiques et des mots empruntés au français et à l'anglais, les syntagmes et les sigles sont utilisés aussi dans le langage juridique, technique, que dans le langage courant. Pour les utiliser correctement, on a besoin d'une transparence sémantique. Le terme d'*eurojargon* est utilisé dans les médias plus que tout autre terme et définit un concept relativement nouveau. Nommé aussi *jargon eurocratique*, l'*eurojargon* est un terme relativement nouveau, dans la sphère thématique duquel sont inclus des termes institutionnels, politiques et techniques qui définissent l'Union européenne, ses activités et son personnel, les spécialistes et les journalistes. L'eurojargon exprime des concepts politiques, juridiques et administratifs, traduits par une terminologie adéquate, des notions avec lesquelles on opère dans le domaine économique-social et culturel [1, p.11]. Bien qu'adressé au grand public, l'eurojargon est toujours difficilement accessible au citoyen ordinaire. La terminologie communautaire a à sa base des concepts nouveaux, fait ordinaire, parce que mettre au monde un ordre juridique nouveau, la Communauté Européenne a créé un langage spécifique en utilisant des concepts originaux qui doivent être dénommés à l'aide de nouveaux termes. Par conséquent, l'eurojargon se compose:

a) des termes simples qui désignent des concepts politiques et juridiques: *constitutionnalisation, coréglementation, interventionnisme, ratification, européisme, européiste, européanisation, statuesque, maintenantancier* – formés par dérivation suffixale; *pro-européen, anti-européen, prosarkozy* – formés par dérivation préfixale; *imbattable, antipolitisme, anti-tsiganisme, décellurisation, décristalisation, départenalisation, désidéologisé* – formés par dérivation parasynthétique.

b) les termes simples du registre économique-social: *concurrence, protectionnisme, libéralisation* – formés par dérivation suffixale, *écoci-*

toyenneté – d'écologie et citoyenneté, est la conscience politique d'appartenir à un territoire qui garantit son existence, ce qui implique pour lui des droits et des devoirs par rapport à l'environnement (mot-valise); *neuroéconomie* – neuro (GR.) et économie (FR.) – (composition hybride).

c) **les termes composés avec euro** - élément de composition extrêmement productif qui s'associe avec des bases différentes pour désigner des personnes ayant des fonctions publiques et administratives: *eurocandidat, europarlamentaire, euroconseiller, eurodéputé, eurofonctionnaire, euro-juge; eurocrate euroobservateur*, des termes bancaires: *eurobanque, euro-crédit, eurodevise, eurodollar, euroobligation*, des activités spécifiques à l'Union européenne: *euroélections, eurocampagne, eurotravail, europarti, euroarabe, euroatlantique*.

d) **les syntagmes où le terme subordonné récupère un trait conceptuel**: *négociations d'adhésion, législation communautaire, droit communautaire, acquis communautaire, déficit budgétaire, marché commun, déficit démocratique, Fortress Europe, Pères fondateurs, Zone de libre échange, Schengen terre, etc.*

e) **La siglaison des syntagmes** est un procédé courant, économique et pratique: **CEI** – Communauté des États Indépendants, **JAI** – Justice et affaires intérieures, **CCE** – Cour des comptes européenne, **CIJ** – Cour Internationale de Justice, **FMI** – Fond Monétaire International, **ACC** – Accord commercial et de coopération, **APC** – Accord de partenariat et de collaboration, **AII** – Accord interinstitutionnel, **CIG** – Conférence intergouvernementale, **OMG** – organismes modifiés génétiquement, **ONG** – Organisation non gouvernementale.

Le langage communautaire est riche en concepts migrants, nommés encore concepts nomades. On a affaire à une forme de nomadisme, une migration de concepts qui appartiennent à d'autres terminologies, par exemple, celle juridique: *de facto, de jure, arbitrage, capacité, compétence, conflit, contact, convention, procédure, succession, habeas corpus, manu militari*, etc. On observe qu'un terme dans sa littéralité passe d'un champ à l'autre, et qu'une partie au moins du contenu notionnel associé se maintient d'un usage à un autre, il paraît normal de juger que quelque concept a fait le voyage du premier domaine jusque dans le second. Une interdisciplinarité détermine des termes communs avec l'économie: *macroéconomie, microéconomie, capital, concurrence, source, unité, valeur*. Le lexique communautaire emprunte une série de termes philosophiques: *argument, analyse, développement, forme, idée, principe, rapport, raison, esprit, réalité* etc.; des termes linguistiques: *centre, égalité, formule, groupe, indicateur, ordre, rapport, règle, unité, variante, variable* etc.; des termes de la biologie: *adaptation, cellule, centre, noyau, association*; de la géographie: *clivage,*

ressource, géographie politique; de la physique: agrégation, équilibre, force, pouvoir, état; du domaine militaire: conflit, front, garde, ordre, compagnie; de la médecine: immunité, incompatibilité, apathie; de la psychologie: comportement, raison, représentation; de la littérature: action, acteur, valeur; du sport: équipe, arbitrage; de la météorologie: climat, degré.

Le vocabulaire communautaire évolue de façon constante et voit régulièrement apparaître de nouvelles expressions et des néologismes qui peuvent être le fait d'une communication communautaire active.

Références:

1. PITIRICIU, S. Le concept d'eurojargon. În *Colloque de langue roumaine «G.I. Tohaneanu»*, IIe éd., organisé par l'Université de Ovest de Timisoara, Faculté des Lettres, d'Histoire et de Théologie, 14-15 novembre 2009, p. 11.

*Recomandat
Angela GRĂDINARU, dr., conf. univ.*